

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Contrat de Ville

REF : CDV2006002

Signataire : LT/CG

OBJET : Attribution d'une subvention à l'EPL E GRETA Bâtiment Industrie Paysage 93 (BIP 93) pour la réalisation du projet "mobilisation autour d'un atelier de coupe couture" dans le cadre du contrat de ville 2006

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Considérant que l'action proposée par le GRETA BIP 93 correspond aux objectifs du contrat de ville et qu' il est opportun de continuer l'action à la rentrée 2006,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article 1 : Il est accordé au GRETA BIP 93 , représenté par son établissement support le Lycée Eugène Hénaff à 93170 Bagnolet, une subvention de 600 euros pour la réalisation du projet « mobilisation autour d'un atelier coupe-couture au Lycée d'Alembert d'Aubervilliers ».

Article 2 : La dépense sera imputée au compte suivant. 304/025/6574

Le Maire